

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAMANVILLE EN SEINE-MARITIME DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

Membres en exercices : 11  
Présents : 10  
Votant : 11

Date de convocation : 19/11/2019  
Date d'affichage : 19/11/2019

Le Mercredi vingt-sept Novembre 2019 à 19h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en la salle de la Mairie de FLAMANVILLE.

PRESENTS : M Alain PETIT/ M Benoît LEMERCIER / M Emmanuel FECAMP / Mme Maryse FONTENAY / Christophe CHOLLET / M Dominique SURAIS / M Nicolas BUNIAS/ Mme Jocelyne DUCOUROY / Mme Martine DUFILS / M Mickaël ANQUETIL /

ABSENT : M Olivier LETELLIER donne pouvoir à M Alain PETIT

SECRETAIRE DE SEANCE : M Nicolas BUNIAS

## APPROBATION DERNIERE REUNION

Le procès verbal de la séance du 04 septembre 2019 est lu et adopté à l'unanimité

## RÉVISION STATUTAIRE 2020 DU SDE76

### VU :

- La délibération 2019/06/21-04 du SDE76,

### CONSIDÉRANT :

- Monsieur le Maire présente les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime – SDE76 votés le 21 juin 2019 qui lui permettent :
  - o de sécuriser ses compétences actuelles,
  - o de prendre de nouvelles missions pour accompagner la transition énergétique sur ses territoires,
  - o de pouvoir accueillir d'autres collectivités comme les EPCI.
- Monsieur le Maire indique que ces nouveaux statuts prévoient le maintien des missions et compétences actuelles en électricité, gaz, éclairage public et télécommunications électroniques, ainsi que le maintien du mode de gouvernance existant avec notamment ses 14 Commissions Locales de l'Énergie (CLÉ) inchangées.
- Les nouveaux statuts prévoient des compétences optionnelles pour améliorer ses missions historiques, mais également d'engager de nouvelles actions pour relever les défis d'aujourd'hui sur :
  - o la transition énergétique,
  - o l'équipement énergétique de son territoire,
  - o la participation aux Plans Climat Air Énergie (PCAET),
  - o le conseil en énergie et les travaux d'efficacité énergétique,
  - o la production d'énergie d'origine renouvelable,
  - o les réseaux publics de chaleur et de froid, le bois énergie,
  - o la mobilité à faible émission de carbone (hydrogène, GNV, électrique),
  - o la gestion simple et intelligente de l'énergie : réseaux communicants, stockage d'énergie.
- Les modalités d'adhésion des EPCI sont également prévues.

Puis, il donne lecture du projet de statuts et de règlement intérieur annexés à la présente délibération, ainsi que de la note descriptive.

**Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,**

---

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- **d'adopter** les statuts 2020 et le règlement intérieur 2020 du SDE76 ci-annexés.,

**Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,**

---

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

- **D'accepter** le nouveau classement de la voirie communale établi avec une longueur de la voirie communale de 8 824 m

### **CLOTURE DE LA REGIE de recette N°39 LOCATION DE SALLE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 février 2009 créant une régie de recettes pour la location de la salle des Fêtes

#### **Considérant**

que le Conseil Municipal décide de modifier les modalités de paiement des locations de salles  
que la facturation des locations se fera par la réalisation d'un titre de recette  
que l'encaissement des recettes se fera directement auprès de la trésorerie ou par le biais du paiement en ligne

Il convient donc de clôturer la régie de recette n°2102 dédié aux recettes des locations de salles

**Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,**

---

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- **De clôturer** la régie de recette n° 2102 à compter du 01 janvier 2020.

### **MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE ET VŒUX 2020**

Le repas aura lieu le **Dimanche le 08 décembre 2019** à 12h30 au restaurant Bois Saint Jacques à Motteville.

Les colis seront alors distribués le **Samedi 14 décembre 2019** à partir de 15h00 à la salle des fêtes.

Le Noël des enfants le **Dimanche 15 décembre 2019**.

Les vœux du Maire auront lieu le **Samedi 18 Janvier 2020 à 17h00**.

### **DIVERS :**

Monsieur Le Maire propose d'étudier l'adhésion à un service de communication numérique qui offrirait aux Flamanvillais un nouveau moyen de communication avec la municipalité. Il conviendrait de télécharger une application qui permettrait d'adresser à toutes les personnes inscrites une alerte ciblée, telle que par exemple le rappelle de la date de vœux ou encore des informations sur les travaux en cours dans la commune...

Monsieur Le Maire informe que la trésorerie nous met en garde contre une tentative d'escroquerie pourtant sur la vérification des lignes téléphoniques avant l'arrivée de la fibre émanant de AIS SERVICE FIBRE.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close à 21H30